



INTERPOL



Photo: Australian Department of Immigration and Border Protection

PROJET SCALE

Une initiative INTERPOL visant à permettre aux pays membres de détecter, de prévenir et de faire cesser les infractions transnationales liées à la pêche

Le projet Scale d'INTERPOL apporte un soutien à la police, aux services chargés de l'application des lois sur la pêche, aux forces navales, aux garde-côtes, aux douanes, aux autorités portuaires et aux services fiscaux afin qu'ils puissent atteindre leurs objectifs en matière de répression des infractions et d'enquêtes, et qu'ils coordonnent leur action à l'échelle internationale.

L'une des composantes importantes de ce travail est la coopération avec les ministères nationaux dont relèvent les services chargés de l'application de la loi, dans la mesure où ceux-ci communiquent avec des organismes régionaux et internationaux dans le but commun de lutter contre la criminalité liée à la pêche.

Situation

La fraude et le manque de traçabilité dans la chaîne d'approvisionnement sont deux des principaux moyens de blanchir les produits halieutiques d'origine illégale. En examinant l'ensemble des activités, y compris celles des navires et le processus allant des captures de pêche au consommateur en passant par la transformation des produits, le projet Scale s'emploie à garantir la traçabilité et la légalité de ces produits et à faire en sorte que les revenus tirés de la pêche commerciale à grande échelle ne servent pas à financer des activités criminelles.

Réponse

Dans le cadre de sa mission, INTERPOL s'intéresse à toutes les formes d'activités illicites et criminelles qui facilitent ou accompagnent la pêche illégale, mais qui dépassent le cadre de la définition qui en est traditionnellement donnée. Parmi ces infractions administratives et activités criminelles connexes figurent l'escroquerie, la fraude fiscale, le recel, la corruption, le blanchiment d'argent, le faux en écriture, l'utilisation de navires de pêche aux fins du trafic de stupéfiants et d'armes, et le travail forcé dans l'industrie de la pêche.

INTERPOL PROJET SCALE

Activités

- **Faciliter l'action transnationale des services chargés de l'application de la loi** en rendant possible l'exercice de poursuites pénales en cas d'activités criminelles ;
- **Améliorer l'échange d'informations et de renseignements** entre les services d'enquête et de renseignement, et optimiser l'enregistrement des informations dans les bases de données d'INTERPOL ;
- **Apporter un soutien en matière d'analyse sur les mouvements de navires, les chaînes d'approvisionnement et les associations de financiers et d'armateurs.** Ce soutien peut prendre la forme d'analyses de renseignements criminels, d'analyses techniques d'appareils électroniques (avec l'aide du Laboratoire d'informatique légale d'INTERPOL) et d'examens par des spécialistes de matériels, d'équipements et de documents relatifs à la pêche ;
- **Donner des conseils personnalisés sur les enquêtes et sur les aspects techniques,** grâce au déploiement de cellules spécialisées de soutien aux enquêtes composées d'experts d'INTERPOL et d'experts nationaux ;
- **Promouvoir une coopération institutionnalisée entre les services nationaux et les partenaires internationaux,** par exemple en mettant en place des Groupes d'appui nationaux pour la sécurité environnementale ;
- **Organiser des formations nationales et régionales** sur l'identification et l'inspection des navires présentant les risques les plus élevés, et sur les documents relatifs aux navires, le recueil d'éléments de preuve, la chaîne de possession et la planification d'opérations;
- **Organiser des réunions régionales sur les enquêtes et les analyses d'affaires,** afin de faciliter l'échange d'informations sur les enquêtes et d'offrir aux pays un cadre où ils peuvent examiner ensemble des affaires transnationales en cours et préparer des actions répressives conjointes ;
- **Publier des notices et des alertes internationales** pour le compte de pays membres, par lesquelles ils peuvent demander des informations et signaler les déplacements et les activités de personnes et de navires ;
- **Aider les pays membres à identifier des personnes, des sociétés, des agences de recrutement, des navires et des groupes criminels organisés** qui facilitent le trafic d'êtres humains à destination du secteur de la pêche ;
- **Promouvoir les activités du Groupe de travail INTERPOL sur la pêche illégale** et soutenir ses deux projets sur le renseignement et le renforcement des capacités.



INTERPOL

► **COORDONNÉES:**
INTERPOL General Secretariat
200 quai Charles de Gaulle
69006 Lyon - France
Tel: +33 4 72 44 70 00
Fax: +33 4 72 44 71 63
Email: environmentalcrime@interpol.int

► Twitter: @INTERPOL_EC

► YouTube: INTERPOLHQ

► WWW.INTERPOL.INT



Avec le soutien de:

